



Ronde de la Vallée de l'Oise de Tir à l'Arc

Compte rendu de réunion de la Ronde 21 septembre 2019 à Rethondes

Ordre du jour :

Coupe des Capitaines.

Préparation AG, par la transmission des effectifs etc. de chaque club.

Préparation du calendrier de nos concours.

Championnat d'Hiver.

Inscription des pelotons de la Coupe d'Hiver (10€ par équipe)

Rapport des commissions.

Questions diverses

Coupe des Capitaines :

Le Président Daniel LEFEVRE ouvre le Tir de la coupe des capitaines à 14h30

Le gagnant est Denis PAQUET de Compiègne ; 2^{ème} Jean-Luc LEFEVRE de Rethondes
3^{ème} Philippe PASQUOTTO de St Sébastien.

Le Président remet sous les applaudissements, le trophée des Capitaines à la Cie de Compiègne.

Les Compagnies :

Représentées : Blérancourt, Blérancourt St Sébastien, Carlepont, Choisy au Bac, Compiègne, Cuise la Motte, Larbroye, Le Plessis-Brion, Pontoise les Noyon, Rethondes, Tracy le Mont.

Les Commissions :

Présentes : Arbitrage, Sportive Jeunes.

Accueil des participants :

A 16h05, le président Daniel LEFEVRE ouvre la réunion en remerciant les membres présents et les archers de Rethondes de nous accueillir.

Préparation AG, par la transmission des effectifs etc. de chaque club.

L'assemblée générale ordinaire sera organisée par la Cie de Choisy au Bac, le samedi 7 mars 2020 à partir de 16h30.

Préparation du calendrier de nos concours.

Le 7 octobre 2019, inscriptions des concours aux calendriers du Comité Régional.
Création du calendrier 2020 et mise à jour du calendrier 2019 : Voir annexe jointe

Championnat d'Hiver.

Après tirage au sort ; inscriptions de 13 pelotons de 3 archers dans 4 groupes.

GROUPE 1	GROUPE 2	GROUPE 3	GROUPE 4
1 Tracy	1 Blérancourt	1 St Sébastien	1 Larbroye
2 Rethondes	2 Choisy 2	2 Choisy 1	2 Cuise 1
3 Choisy 3	3 Pontoise	3 Cuise 2	3 Carlepont
4 Compiègne			

Dates indicatives des rencontres :

3 novembre 1 reçoit 3 et 2 reçoit 4 ou 2 repos 12 janvier 3 reçoit 1 et 4 reçoit 2 ou 2 repos
17 novembre 3 reçoit 2 et 4 reçoit 1 ou 1 repos 2 février 2 reçoit 3 et 1 reçoit 4 ou 1 repos
8 décembre 1 reçoit 2 et 3 reçoit 4 ou 3 repos 23 février 2 reçoit 1 et 4 reçoit 3 ou 3 repos

Bien entendu, les dates et lieux des rencontres sont modifiables après accord des participants.

La limite étant de terminer les matchs avant la fin du mois de février, ceci afin de procéder à la remise des prix lors de l'assemblée générale le 7 mars 2020.

Paiement des pelotons de la Coupe d'Hiver (10€ par équipe)

Rapport du Trésorier.

Soldes des comptes : A la date du 21 septembre 2019

Compte courant La Poste	1 903,51 €
Caisse	429,30 €
Livret A Caisse d'Epargne	3 490,80 €
Situation patrimoniale	5 823,61 €

Remise des chèques de 30 euros d'indemnité vestimentaire à nos 8 arbitres.

Rapport des commissions.

Commission sportive /Jeunes :

Le Chpt de Ronde Beursault le 6 septembre 2020 à Carlepont sera géré par Bruno DUMONT.

Commission arbitre :

Création d'une liste informatique des arbitres ; à cette fin veuillez renouveler votre licence rapidement et avant le 1^{er} octobre 2019.

Validation de la carte d'arbitre :

Avoir effectué 2 arbitrages dans l'année sportive et non 2 jours sur le même concours.

Avoir suivi une formation dans les 14 mois suivant la dernière formation (initiale ou continue).

Réunion recyclage le 26 octobre 2019.

Questions diverses :

Le Comité régional ne reconnaît pas notre Ronde, il faut inscrire nos concours au nom d'un club.

Tirs en extérieur : le positionnement des tentes, abri ou autres, sont sous la responsabilité des arbitres.

Mots de conclusion :

Clôture de la réunion à 17h10

Prochaine réunion samedi 7 décembre 2019 à 17h00 à Tracy le Mont

Le verre de l'amitié est offert par les archers de la compagnie de Rethondes.

Le Président

Le Secrétaire

Daniel LEFEVRE

Michel MORLOT